

54 RODO

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AU CAPITAL DE 1 411 000 €EUROS

SIEGE SOCIAL : 551, ROUTE DU MAS D'AUBERGUE – 13810 EYGALIERES

932 781 875 RCS TARASCON

ACTE SOUS SEING PRIVE
EXPRIMANT LE CONSENTEMENT UNANIME DES ASSOCIES
EN DATE DU 16 OCTOBRE 2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq,

Et le Seize Octobre,

- **Monsieur Frédéric LAPORTE**, né le 21 octobre 1946, à Marseille (13), domicilié 11, impasse Vermer – 13007 MARSEILLE,
- **Madame Catherine BOIS**, née le 09 novembre 1966 à Nancy (54), domiciliée 120, rue du Commandant Rolland – « Les Jardins de Thalassa » - Bâtiment D – 13008 MARSEILLE,

Seuls gérants et associés (ci-après « la collectivité des associés ») détenant ensemble les 14 110 parts sociales de 100 euros chacune représentant l'intégralité du capital social et des droits de vote de la société 54 RODO (ci-après « la Société »),

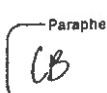
Après avoir pris acte que les associés n'ont pas pu avoir accès dans les délais statutaires aux documents d'information préalable visés par les statuts de la Société, avoir reconnu être néanmoins pleinement informés de l'objet et des motifs des résolutions qui leur sont proposées, et avoir accepté en conséquence de renoncer expressément à leur droit de communication préalable ainsi qu'à toute action ou recours envers la Société et/ou ses dirigeants en raison d'un manquement au droit de communication des associés au titre du présent acte sous seing privé,

Ont pris les décisions suivantes par acte sous seing privé, conformément aux dispositions de l'article « I – Principes » du Chapitre « DISPOSITIONS GENERALES » du Sous-Titre II « ASSEMBLEES GENERALES » des statuts de la Société :

- **TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL,**
- **MODIFICATION CORRELATIVE DE L'ARTICLE « SIEGE » DES STATUTS,**
- **CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE,**
- **MODIFICATION CORRELATIVE DE L'ARTICLE « DENOMINATION » DES STATUTS,**
- **POUVOIRS.**

PREMIERE RESOLUTION
(Transfert du siège social)

La collectivité des associés, décide de transférer le siège social de la Société de EYGALIERES (13810) – 551, route du Mas d'Aubergue, à MARSEILLE (13008) – 56, boulevard Rodocanachi, avec effet à compter de ce jour.

Paraphe Paraphe
 

DEUXIEME RESOLUTION

(Modification corrélative de l'article « SIEGE » du Titre I « CARACTERISTIQUES » des statuts)

Comme conséquence de l'adoption de la décision qui précède, la collectivité des associés décide de modifier ainsi qu'il suit l'article « SIEGE » des statuts :

« SIEGE »

Nouvelle rédaction :

« Le siège social de la société est fixé au : **56, boulevard Rodocanachi - 13008 MARSEILLE.**

Il pourra être transféré en tout autre endroit sur simple décision de la gérance.

Toutefois, le transfert du siège social à l'étranger ne pourra intervenir que par décision extraordinaire de la collectivité des associés. »

TROISIEME RESOLUTION

(Changement de dénomination sociale)

La collectivité des associés, décide d'adopter la nouvelle dénomination sociale « 56 RODO » en remplacement de « 54 RODO », avec effet à compter de ce jour.

QUATRIEME RESOLUTION

(Modification corrélative de l'article « DENOMINATION » du Titre I « CARACTERISTIQUES » des statuts)

Comme conséquence de l'adoption de la décision qui précède, la collectivité des associés décide de modifier ainsi qu'il suit l'article « DENOMINATION » des statuts :

« DENOMINATION »

Nouvelle rédaction :

« La société est dénommée : « **56 RODO** ».

Cette dénomination doit figurer sur tous les actes et documents émanant de la société et destinés aux tiers.

Elle doit être précédée ou suivie des mots " Société Civile " et de l'indication du capital social. »

CINQUIEME DECISION

(Pouvoirs)

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes les formalités de publicité légales requises.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte sous seing privé qui a été signé après lecture, par les associés et Gérants.

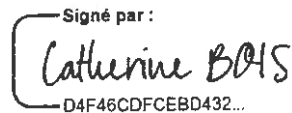
Le présent document a été signé électroniquement par l'intermédiaire de la plateforme cryptée et sécurisée DocuSign (www.docuSign.com) et conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil.

Frédéric LAPORTE

Catherine BOIS

Signé par :

4730B061A79B406...

Signé par :

D4F46CDFCEBD432...